

GUIDE DE SAISIE DES OFFRES DE FORMATION

La saisie des offres de formation est accessible à l'adresse <http://www.espe.pf/pafg2020/>

Pour chacune des offres, veuillez à :

1. créer un dispositif et au moins un module de formation qui y sera rattaché,
2. calculer le coût de vos modules de formation.

ETAPE 1 : SE CONNECTER A L'OUTIL DE SAISIE

Rendez-vous à l'adresse <http://www.espe.pf/pafg2020/>

- Login : offre2020
- Mot de passe : paf2020

Saisie des offres de formation

DISPOSITIFS



- Créer un dispositif et au moins un module
- Copier un dispositif
- Modifier un dispositif

MODULES



- Créer un module
- Copier un module
- Modifier un module

1. Vous devez d'abord créer un dispositif.
2. Après avoir créé le dispositif, vous devez obligatoirement saisir au minimum un module rattaché au dispositif.
3. Évaluez le coût de votre formation grâce à l'interface dédiée.

- **Dispositif** : correspond à un stage de formation continue. Il est défini par un objectif général de formation et peut être programmé en présentiel, à distance ou sous forme hybride sur un à plusieurs jours, en massé ou en filé. Il est composé d'au moins un module.
- **Module** : élément constitutif d'un dispositif. Les modules sont caractérisés par des objectifs et contenus spécifiques.

ETAPE 2 : CREER UN DISPOSITIF ET AU MOINS UN MODULE

Création d'un dispositif

Rédacteur du dispositif : AILINCAI Rodica

PAF ☒ Enseignants ☐ ATSS/Encadrement

Thème

Orientation

Programme/action de prévision

Libellé court
50 caractères max

Libellé long
Les mots importants du libellé court doivent figurer dans le libellé long
150 caractères max

Type de candidature ☒ Public désigné ☐ Candidature individuelle

Objectif

Description de l'objectif
250 caractères max

Organisme

« Thème » : voir annexe1

Orientations/Axes validés par le conseil d'école

Voir les programmes/actions de prévision en annexe 2.

Voir les types de candidature en annexe 3.

« Objectif » : voir annexe 5.

Création d'un module

PAF Enseignants Dispositif n° 2016D1

Il faut renseigner tous les champs

Libellé court

50 caractères max

* Copie le libellé court dans le libellé long

Libellé long

Les mots importants du libellé court doivent figurer dans le libellé long

150 caractères max

*

Possibilité de s'aider de la taxonomie de Bloom (Annexe 9)

Personne contact

Pour la mise en œuvre intervenant, inspecteur, correspondant, etc.

* ---sélectionner---

Description de l'objectif

250 caractères max

*

Description du contenu

250 caractères max

*

«Forme» : voir annexe 4.

Forme

Description de la forme

Modalité

Contenu

Public

Description du public
Connaissances préalables, public ciblé

250 caractères max

---sélectionner---

---sélectionner---

---sélectionner---

A01 - Arts plastiques

A0 - Fonction d'enseignement

Sélectionnez la période à laquelle se déroulera la formation.

Priorité nationale

Priorité académique

Thématique

Durée en heures

Nombre de groupes

Effectif par groupe

Nombre de places

Regroupement géographique

Organisation

Dates, horaires, lieux, intervenants

Visible dans Gaia

250 caractères max

Conditions particulières

Réservé ESPE

250 caractères max

---sélectionner---

---sélectionner---

* ---sélectionner---

* % journée = 3 heures ; 1 journée = 6 heures

*

*

*

0

Ⓢ Académie

*

«Priorité nationale» : voir annexe 7.

«Priorité académique» : voir annexe 8.

«Thématique» : voir annexe 6.

Précisez les dates, lieux de stage, provenance des stagiaires (îles éloignées ou Tahiti).

Préciser les noms et prénoms des formateurs, leurs statuts, leurs établissements d'exercice et leurs coordonnées.

Enregistrer

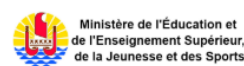
retour page d'accueil

ETAPE 3 : CALCULER LE COUT DE VOS MODULES

Pour calculer le coût d'un module :

1. sélectionner le nom du responsable de formation, la liste de tous les modules proposés par le RF s'affiche,
2. sélectionner le module à estimer puis compléter les différentes informations concernant la formation,
3. lorsque toutes les informations sont saisies, la page présentant les différents coûts puis le coût total de la formation s'affiche : ne pas oublier d'imprimer cette page et d'enregistrer la saisie.

Calcul financier d'un module



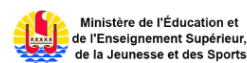
Sélectionner votre nom

Nom du rédacteur du dispositif :

[Suite](#)

[retour page d'accueil](#)

Calcul financier d'un module



Sélectionner le module

- ☐ 2020M456 - ATR2D - HABILITATION ELECTRIQUE B0-BE-BS du dispositif 2020D274 - ATR2D - HABILITATION ELECTRIQUE B0-BE-BS
- ☐ 2020M457 - ATR2D - HABILITATION ELECTRIQUE B0-BE-BS du dispositif 2020D274 - ATR2D - HABILITATION ELECTRIQUE B0-BE-BS
- ☐ 2020M458 - ATR2D - HABILITATION ELECTRIQUE B0-BE-BS du dispositif 2020D274 - ATR2D - HABILITATION ELECTRIQUE B0-BE-BS
- ☐ 2020M459 - ATR2D - HABILITATION ELECTRIQUE B0-BE-BS du dispositif 2020D274 - ATR2D - HABILITATION ELECTRIQUE B0-BE-BS
- ☐ 2020M453 - TEST 03 du dispositif 2020D275 - TEST 2

[Suite](#)

[retour à la page d'accueil](#)

Calcul financier d'un module



Résultats de votre simulation

Simulation du calcul financier de votre module

Libellé du dispositif	TEST 2
Libellé du module	TEST 03
Type de candidature	Candidature individuelle
Nombre de groupes prévus	3
Nombre de stagiaires prévus par groupe	10
Nombre de stagiaires total prévu pour ce module	30

Formateurs

Transport formateur du groupe1: 0 XPF () avec une indemnités de séjour de :0 XPF
Transport formateur du groupe2: 0 XPF () avec une indemnités de séjour de :0 XPF
Transport formateur du groupe3: 30 905 XPF (RAIATEA ARUE) avec une indemnités de séjour de :15752 XPF
Coût total transport des formateurs :30905 XPF
Coût total des indemnités de séjour des formateurs :15752 XPF
La rémunération formateur(s) pour le groupe 1 est de 39000 XPF pour une durée de 1 jour(s)
La rémunération formateur(s) pour le groupe 2 est de 78000 XPF pour une durée de 2 jour(s)
La rémunération formateur(s) pour le groupe 3 est de 39000 XPF pour une durée de 1 jour(s)
Coût total rémunération des formateurs : 156000 XPF [Info](#)

202 657 XPF pour un total de 3 formateur(s)

Brigadiers

2Transport brigadiers pour le groupe 1 : 0 XPF (-)
Transport brigadiers pour le groupe 1 : 35 918 XPF (BORA BORA-ARUE)

35 918 XPF pour 2 brigadier(s)

Stagiaires

5 stagiaires de PIRAE vers ARUE pour une durée de 1 jour(s) et pour un coût de 12 530 XPF
3 stagiaires de TARAVAO vers ARUE pour une durée de 1 jour(s) et pour un coût de 9 432 XPF
2 stagiaires de MOOREA vers ARUE pour une durée de 1 jour(s) et pour un coût de 5 012 XPF
5 stagiaires de PIRAE vers PIRAE pour une durée de 2 jour(s) et pour un coût de 25 060 XPF ✓
2 stagiaires de RAIATEA vers PIRAE pour une durée de 2 jour(s) et pour un coût de 10 024 XPF
2 stagiaires de NUKU HIVA vers PIRAE pour une durée de 2 jour(s) et pour un coût de 10 024 XPF
1 stagiaires de RANGIROA vers PIRAE pour une durée de 2 jour(s) et pour un coût de 5 012 XPF
5 stagiaires de RAIATEA vers RAIATEA pour une durée de 1 jour(s) et pour un coût de 12 530 XPF ✓
2 stagiaires de HUAHINE vers RAIATEA pour une durée de 1 jour(s) et pour un coût de 5 012 XPF
2 stagiaires de BORA BORA vers RAIATEA pour une durée de 1 jour(s) et pour un coût de 5 012 XPF
1 stagiaires de TAHAA vers RAIATEA pour une durée de 1 jour(s) et pour un coût de 2 506 XPF

102 154 XPF pour 30 stagiaire(s)

Divers

Test : 5 000 XPF

Total module

Le cout de la totalité du module est de : 345 729 XPF

Enregistrer ces données

Abandonner et refaire une autre simulation

Calcul financier d'un module



Ministère de l'Éducation et
de l'Enseignement Supérieur,
de la Jeunesse et des Sports

Enregistrement de vos données

Fin de l'enregistrement

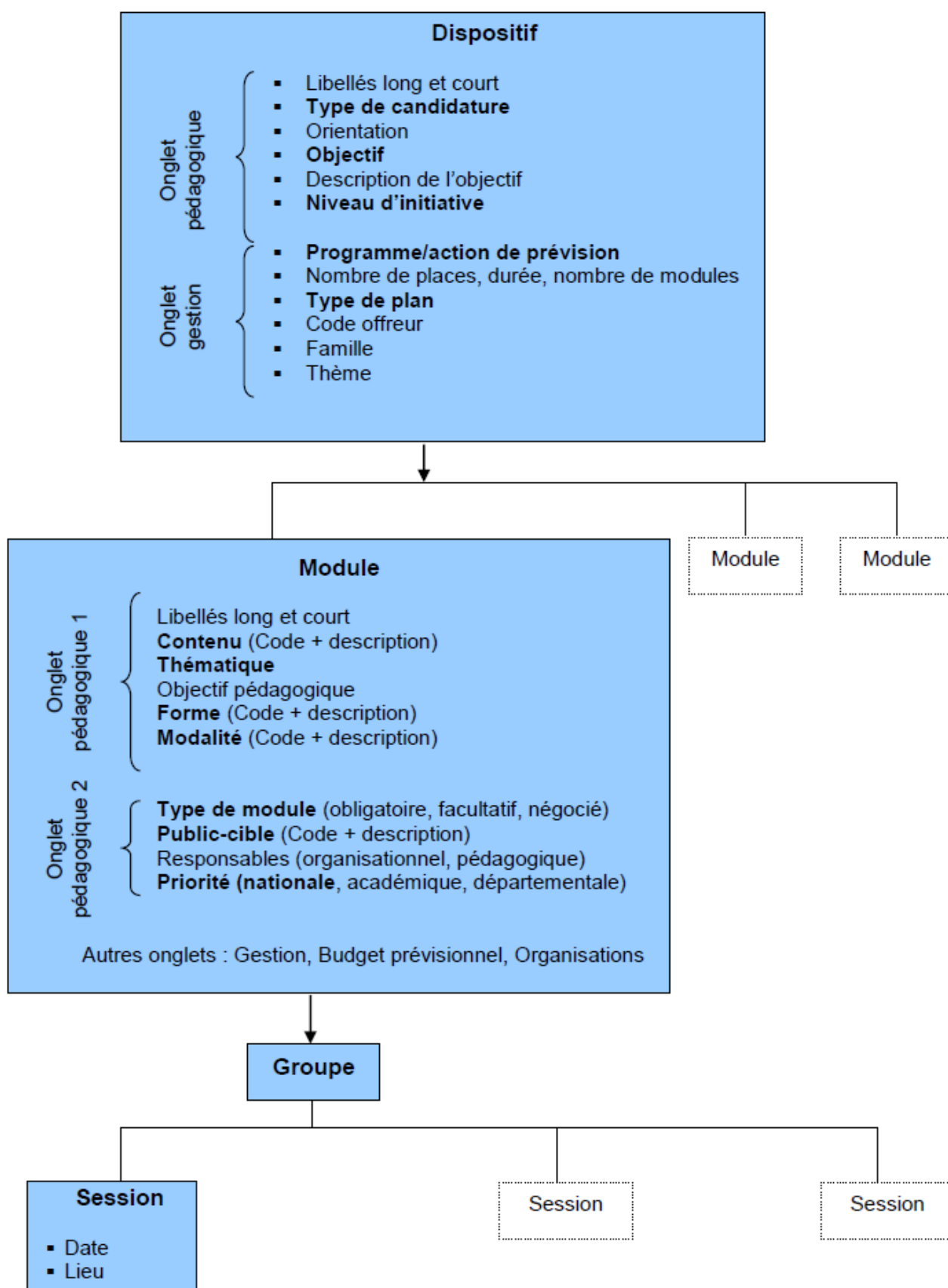
Libellé du dispositif	TEST 2
Libellé du module	TEST 03
Type de candidature	Candidature individuelle
Nombre de groupes prévus	3
Nombre de stagiaires prévus par groupe	10
Nombre de stagiaires total prévu pour ce module	30

Vos données ont été enregistrées !

[Retour à la page d'accueil](#)

Architecture d'un dispositif de formation

Les nomenclatures nationales traitées dans ce guide apparaissent en gras.



ANNEXES

Annexe 1 : Nomenclature locale/Dispositif — Thèmes

Code	Thèmes enseignants
ACCP	Accompagnement personnalisé
5ALL	Allemand
5ANG	Anglais
5APL	Arts plastiques
CEJA	Centre jeunes adolescents
5CHI	Chinois
5COP	Conseiller orientation psychologue
5CPE	Conseiller principal éducation
DECR	Décrochage scolaire
5CHT	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
5DOC	Documentation et professeurs documentalistes
5EGG	Economie et gestion
EDSS	Education à la citoyenneté et à la santé
5EDM	Education musicale
5EPS	Education physique et sportive
EDPR	Education prioritaire
ELBP	Élèves à besoins éducatifs particuliers
5ESP	Espagnol
EVAL	Evaluation
FOFR	Formation de formateurs et personnes ressources
FONO	Formation des néotitulaires
GPRO	Groupe de production
SHEL	Habilitation électrique
5HAO	Histoire des arts
5HGE	Histoire, géographie, éducation morale civique
INTE	Interdisciplinarité
5LPO	Langues polynésiennes
5LVE	Langues vivantes étrangères
LETB	Lettre - bivalent
5LCM	Lettres classiques et modernes
LIAS	Liaisons interdegrés et intercycles
MDL	Maîtrise de la langue française et du langage
MATR	Maternelle
5MAT	Mathématiques
5MSL	Maths-sciences
NUME	Numérique pédagogique et éducatif
OUVE	Ouverture culturelle, internationale et partenariats
PAAV	Parcours avenir

PACI	Parcours citoyen
PAES	Parcours éducatif de sante
PAEA	Parcours éducation artistique et culturelle
PDIF	Pédagogie différenciée
5PHI	Philosophie
5PHY	Physique-chimie
PLUR	Pluridisciplinarité
PLIN	Plurilinguisme
PCCE	Préparation concours, certificats et examens
PRVM	Prévention maltraitance
SSTS	Santé sécurité travail - secourisme
5SVT	Sciences de la vie et de la terre
5SES	Sciences économiques et sociales
5SSS	Sciences et techn biolog, biochimiq et sociales
5SIN	Sciences et techniques industrielles
S2IN	Sciences industrielles de l'ingénieur
SMS	Sciences médico-sociales
SCCC	Socle commun
5TEC	Technologie
HAUE	Travail en hauteur
VPRO	Voie professionnelle

Code	Thèmes ATSS
AEPA	Adaptation à l'emploi personnels administratifs
AEPI	Adaptation à l'emploi personnels infirmiers
AEPS	Adaptation à l'emploi personnels sociaux
AEPT	Adaptation à l'emploi personnels techniques
FOPE	Formation des personnels d'encadrement
SHEA	Habilitation électrique
PCCA	Préparation concours, certificats et examens
SSTA	Santé sécurité travail - secourisme
HAUA	Travail en hauteur

Annexe 2 : Nomenclature nationale/Dispositif — Programmes/Actions de prévision

Code	Libellé	Champ d'application
0140 04	Enseignement scolaire public du 1er degré - Formation des personnels enseignants	Enseignants du secteur public dans le 1er degré.
0141 10	Enseignement scolaire public du 2nd degré - Formation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation	Enseignants du secteur public dans le 2nd degré.
0214 06	Soutien de la politique des ressources humaines de l'éducation nationale	ATSS.

Annexe 3 : Nomenclature nationale/Dispositif — Types de candidature

Code	Libellé	Champ d'application	Interface GAIA
1	Candidature individuelle	Inscription à l'initiative des personnels. La campagne d'inscription est, en général, suivie d'une campagne d'avis des supérieurs hiérarchiques. Pour le 1 ^{er} degré, éventuellement suivi du projet d'attribution.	Les personnels s'inscrivent dans GAIA individuel (bleu). À l'issue de la campagne d'inscription, les supérieurs hiérarchiques émettent un avis sur les candidatures de leurs personnels dans GAIA responsable (vert).
3	Candidature désignée	Inscription à l'initiative des corps d'inspection, public désigné par l'institution.	Les responsables d'établissement ou de service peuvent inscrire les candidats dans GAIA responsable (vert).

Annexe 4 : Nomenclature nationale/Module — Formes

Code	Libellé	Champ d'application
A	Réunion	Groupe de pilotage, harmonisation, ingénierie, préparation du Paf, concertation.
B	Stage	Actions de formation classiques, atelier d'échange de pratiques.
E	Séminaire	Séminaire ou colloque avec plusieurs intervenants et travaux en ateliers.
F	Groupe de travail	Groupe de projet, de formation/action, recherche/innovation, etc., ayant notamment pour vocation de produire des ressources pédagogiques ou de formation.
H	Conférence	Apport scientifique ou culturel par l'intervention d'un spécialiste.

Annexe 5 : Nomenclature nationale/Dispositif — Objectifs

Code	Libellé	Référence au décret d'octobre 2007	Champ d'application
21	Formation professionnelle statutaire	<i>1° La formation professionnelle statutaire, destinée, conformément aux règles prévues dans les statuts particuliers, à conférer aux fonctionnaires accédant à un grade les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et la connaissance de l'environnement dans lequel elles s'exercent.</i>	• PES⁴. • PLC⁵. • Personnels d'éducation et d'orientation stagiaires. • Personnels de direction, d'inspection stagiaires. • Nouveaux directeurs d'école. • Médecins.
22	Adaptation immédiate au poste de travail	<i>2° La formation continue, tendant à maintenir ou parfaire, compte tenu du contexte professionnel dans lequel ils exercent leurs fonctions, la compétence des fonctionnaires en vue d'assurer :</i> <i>a) Leur adaptation immédiate au poste de travail ;</i>	Ces actions visent à faciliter l'exercice de nouvelles fonctions après une mutation ou une promotion et doivent permettre à l'agent de devenir rapidement opérationnel. Cet objectif est aussi associé à tous les changements de fonction qui ne relèvent pas d'une formation statutaire. Cela peut également être des dispositifs de reconversion / adaptation⁶. La liste qui suit n'est pas exhaustive : • directeurs faisant fonction ; • néo-Clis⁷, néo-Clin⁸ ; • néo-CPC⁹ ; • néo-brigades¹⁰ ; • référents ASH ; • néo-Éclair¹¹, néo-ERS¹² ; • néo-CTEN¹³ ; • néo-CDX¹⁴ ; • néo-coordonnateurs d'Ulis¹⁵ ; • nouveaux gestionnaires ; • nouveaux secrétaires ; • nouveaux personnels de santé et du secteur social.

23	Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	<i>b) Leur adaptation à l'évolution prévisible des métiers ;</i>	Ces actions sont destinées à approfondir des connaissances. Elles permettent de se préparer à des changements induits par la mise en place d'une réforme à venir. Elles visent également à adapter l'agent aux évolutions du poste de travail ou à l'environnement professionnel direct, du fait par exemple d'une nouvelle réglementation ou de la mise en place d'un nouveau système d'information. La liste qui suit n'est pas exhaustive. Elle regroupe les personnels concernés par : • les nouveaux programmes d'enseignement ; • les évolutions réglementaires, professionnelles, des outils informatiques ; • les dispositifs d'accompagnement personnalisé à l'école, au collège et au lycée ; • la mise en place de l'évaluation par compétences.
24	Développement des qualifications ou acquisitions nouvelles	<i>c) Le développement de leurs qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications.</i>	Ces actions visent à approfondir la culture professionnelle, les compétences de l'agent. Cet objectif constitue le cadre naturel des actions de formation.
25	Préparation aux examens et concours	<i>3° La formation de préparation aux examens, concours administratifs et autres procédures de promotion interne.</i>	Préparations aux concours internes, notion de promotion.
29	Accompagnement de la reconnaissance des acquis de		Si tous les modules du dispositif sont concernés. Fiche pratique
30	Formation diplômante		Ces actions visent à obtenir une certification. La liste qui suit n'est pas exhaustive. • préparation au Capa-SH¹⁸, au 2Ca-SH¹⁹ ; • préparation aux spécialités : ISN²⁰, DGEMC²¹, etc. ; • préparation au C2i2e²² ; • préparation au Cles²³, à l'enseignement des DNL²⁴ ; • SST²⁵, PSC1²⁶, monitorat Prap²⁷ • habilitation électrique, Caces²⁸ ; • CAFIPEMF²⁹, CAFA³⁰
32	Élaboration de ressources		Production de documents pédagogiques ou administratifs susceptibles d'être mis à la disposition des personnels.

33	Développement des compétences liées aux activités de formation		Formation de formateurs.
34	Conception et organisation de la formation		Ingénierie de formation : • groupes de pilotage ; • réunions de chargés de mission ; • réunions de formateurs.

Annexe 6 : Nomenclature nationale/Module — Thématiques

Code	Libellé	Champ d'application
00	Aucune thématique actuelle	
Communes 1^{er} et 2nd degré		
13	Accompagnement des professeurs stagiaires	Y compris conduite de classe
18	Intégration pédagogique des ENT	Usage pédagogique de l'ENT dans ses pratiques professionnelles
20	Numérique au sein de la discipline	Numérique et intelligence artificielle dans le cadre pédagogique, usages du TBI, du TNI et des tablettes
21	Éducation au développement durable	
22	Europe et international	Projets européens et internationaux, sections européennes et internationales
32	Éducation prioritaire	Rep et Rep+
39	Développement de la pratique des langues vivantes	Langues vivantes étrangères, langues vivantes régionales, co-enseignement en langues, DNL au collège et au lycée, DNL ETLV
441	Parcours d'éducation artistique et culturelle	
442	Parcours éducatif de santé	
443	Parcours citoyen	Construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement
49	Sciences cognitives et mécanismes d'apprentissage	Neurosciences et apprenance en lien avec la recherche universitaire
50	Recherche et développement, innovation et expérimentation	Y compris en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche
51	Différenciation pédagogique	Gestion de l'hétérogénéité, étayage, groupe de compétences, personnalisation des apprentissages, prise en compte de la diversité des élèves dans les apprentissages
52	Objectifs, modalités et pratiques d'évaluation	
53	Liaison Ecole-collège	Interdegrés, continuité des apprentissages du cycle 3
54	Egalité entre les filles et les garçons	Valeurs de la République
55	Laïcité	Valeurs de la République
57	Accueil élèves allophones ou familles itinérantes	Accueil et scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)
58	Formations certificatives ASH	Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), Directeur d'établissements d'éducation adaptée (DDEAS)
59	Autres formations ASH	Hors formations certificatives Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH), École inclusive
80	Lutte contre le harcèlement	Valeurs de la République

81	Lutte contre les discriminations	Valeurs de la République
82	Prévention de la radicalisation	Valeurs de la République
83	Respecter autrui	Valeurs de la République
84	Lutte contre le décrochage scolaire	
85	Certification numérique PIX	Élèves et personnel
86	Enseignement des sciences informatiques et numériques	Y compris la formation des enseignants aux nouvelles disciplines : NSI, SNT et enseignement algorithmique au primaire
87	Sécurité et protection des données	Règlement général sur la protection des données (RGPD)
88	Secourisme	Sauveteur secouriste du travail (SST), Prévention et secours civique niveau 1 (PSC1), Gestes qui sauvent (GQS)
89	Certification de formateur - CAFFA, CAFIPEFM	Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA), Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF)
90	Certification en langues	Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), Disciplines non linguistiques (DNL), Français langue étrangère (FLE)
907	Préparation aux concours ITRF	Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation (ITRF)
908	Préparation aux concours de recrutement des personnels d'encadrement	Personnels de direction, personnels d'inspection

Spécifiques 1 ^{er} degré		
29	Formation réglementaire des nouveaux directeurs d'école	Formation initiale et continue
33	Activités pédagogiques complémentaires (école)	
61	Accompagnement du dispositif CP dédoublés	Éducation prioritaire et autres dispositifs
62	Accompagnement du dispositif CE1 dédoublés	Éducation prioritaire et autres dispositifs
63	Maternelle - Sécurité affective	Instruction obligatoire à 3 ans
64	Maternelle - Apprentissage des fondamentaux	Instruction obligatoire à 3 ans
65	Maternelle - Enseignement structuré du vocabulaire	Instruction obligatoire à 3 ans
66	Accompagnement du plan mathématiques	Y compris plan Torossian - Villani

Spécifiques 2 nd degré		
34	Accompagnement éducatif (collège)	Y compris Devoirs faits
35	Accompagnement personnalisé (collège)	
36	Accompagnement personnalisé (lycée)	
40	Évaluation des compétences orales au baccalauréat	Langues vivantes
44	Accompagnement à l'orientation collège lycée	Accompagnement à l'orientation et à la découverte des métiers dans le cadre du nouveau partage de compétences état-région (évolution du parcours avenir)
47	Vie de l'élève	Délégués de classe, Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), éco-délégués
48	Relation école-entreprise	Développer l'insertion professionnelle (campus des métiers, découverte du monde de l'entreprise)
70	Enseignements pratiques et interdisciplinaires	Collège et lycée
71	Baccalauréat - Le grand oral	

72	TVP - Chef d'oeuvre	Transformation de la voie professionnelle
73	TVP - Famille des métiers	Transformation de la voie professionnelle
74	TVP - Co-intervention	Transformation de la voie professionnelle
901	Préparation aux concours - CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP	
902	Préparation aux concours - Agrégation	
903	Préparation au concours de recrutement des CPE	
904	Préparation au concours de recrutement des PSYEN	
905	Préparation au concours Administration	
906	Préparation au concours - Santé, social	

Annexe 7 : Nomenclature nationale/Module — Priorités nationales

Code	Libellé
Spécifiques 1^{er} degré	
00	Aucune des priorités nationales actuelles
1910	1D-Ecole maternelle
1911	1D-Apprentissage des fondamentaux à l'école
1912	1D-Déontologie de la fonction publique
1913	1D-Culture juridique et fondamentaux du droit
1914	1D-Valeurs de la république
1915	1D-Egalité des chances réussite de tous les élèves
1916	1D-Ecole inclusive
1917	1D-Mode projet et collectifs de travail
1918	1D-Relations & conflits : savoir faire savoir être
1919	1D-Prévention des violences éducatives ordinaires
191A	1D-Numérique et IA dans le cadre pédagogique
191B	1D-Sciences cognitives, mécanismes d'apprentissage
191C	1D-Education artistique et culturelle
191D	1D-Evaluations nationales des élèves
191E	1D-Diversité des élèves dans les apprentissages
191F	1D-Promotion de la santé
191G	1D-Santé et sécurité au travail
191H	1D-Evolutions profession. valorisation compétences
191I	1D-Innovation
191J	1D-Continuum form. initiale - form. continuée

Spécifiques 2nd degré

1920	2D-Réforme du lycée et du baccalauréat
1921	2D-Transformation de la voie professionnelle
1922	2D-Continuum lycées-enseignement supérieur
1923	2D-Nouveaux programmes LYC, LGT, LP
1924	2D-Numérique et IA dans le cadre pédagogique
1925	2D-Sciences cognitives, mécanismes d'apprentissage
1926	2D-Education artistique et culturelle
1927	2D-Evaluations nationales des élèves
1928	2D-Diversité des élèves dans les apprentissages
1929	2D-Continuum form. initiale - form. continuée
192A	2D-Déontologie de la fonction publique
192B	2D-Culture juridique et fondamentaux du droit
192C	2D-Valeurs de la république
192D	2D-Egalité des chances réussite de tous les élèves
192E	2D-Ecole inclusive
192F	2D-Mode projet et collectifs de travail
192G	2D-Relations & conflits : savoir faire savoir être
192H	2D-Prévention des violences éducatives ordinaires
192I	2D-Promotion de la santé
192J	2D-Santé et sécurité au travail
192K	2D-Evolutions profession. valorisation compétences
192L	2D-Innovation

Spécifiques ATSS

1930	EA-Déontologie de la fonction publique
1931	EA-Culture juridique et fondamentaux du droit
1932	EA-Valeurs de la république
1934	EA-Egalité des chances réussite de tous les élèves
1935	EA-Ecole inclusive
1936	EA-Mode projet et collectifs de travail
1937	EA-Relations & conflits : savoir faire savoir être
1938	EA-Prévention des violences éducatives ordinaires
1939	EA-Management et collectif de travail
193A	EA-Modernisation du service public & communication
193B	EA-Evaluation nationale des établissements
193C	EA-Culture juridique commune
193D	EA-Gestion matérielle, admin, financière comptable
193E	EA-Qualité de vie au travail
193F	EA-Accompagnement des évolutions professionnelles
193G	EA-GRH de proximité
193H	EA-Professionnalisation des acteurs RH & formation
193I	EA-Promotion de la santé

193J	EA-Santé et sécurité au travail
193K	EA-Action sociale pour les personnels
193L	EA-Développement professionnel personnels de santé
193M	EA-Evolutions profession. valorisation compétences
193N	EA-Innovation

Annexe 8 : Nomenclature locale/Priorités académiques

14 PRIORITES

THEMES DE FORMATIONS PRIVILEGIEES

NOUVEAUX CYCLES - NOUVEAUX PROGRAMMES

- Réforme du collège, socle commun...
- EPI, AP, Parcours éducatifs
- Différenciation, diversification, évaluation...

LANGAGE, LANGUES ET PLURILINGUISME

- Comprendre le développement langagier des enfants en contexte plurilingue
- Mettre en œuvre un enseignement en langues polynésiennes et en anglais, en gestion coordonnée avec le français, dans une perspective actionnelle
- Gérer la plurilittéracie

EDUCATION PRIORITAIRE

- Innover et expérimenter pour s'adapter aux besoins des élèves
- Modifier les pratiques pour réduire les difficultés des élèves
- Mutualiser les pratiques pour construire une culture commune

MATERNELLE

- Renforcer la maîtrise de la langue orale et la découverte de l'écrit
- Mettre en œuvre des jeux éducatifs pour développer l'imaginaire, apprendre à respecter des règles
- Collaborer avec les familles, les partenaires...

LIAISON INTER-CYCLES

- Cycle 2, Cycle 3, Cycle 4... développer une culture interdégré, interdisciplinaire
- Collège Lycée
- Conseil École Collège

ECOLE INCLUSIVE

- Approfondir des connaissances pédagogiques et didactiques
- Développer une meilleure prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Connaître et identifier les besoins éducatifs particuliers des élèves relevant de l'adaptation scolaire ou du handicap.

ECOLE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

- Intégrer dans les pratiques pédagogiques le numérique
- Utiliser les différentes fonctionnalités d'un ENT
- Favoriser un usage responsable des réseaux et des services numériques

CLIMAT SCOLAIRE

- Prêter attention à la qualité des relations humaines, à la qualité de l'organisation et des espaces de vie
- La réussite scolaire par la paix scolaire
- La médiation par les pairs

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES des chef d'établissement, des directeur d'écoles...

- Travailler sur les sorties sans diplôme
- Gérer les élèves absenteïstes, décrocheurs
- Assurer la continuité inter-cycles et inter-degrés
- Le pilotage pédagogique
- Développer un climat scolaire favorable à la réussite des élèves
- Garantir les conditions de sécurité

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

- Gérer l'absentéisme, le décrochage
- Gérer l'hétérogénéité dans la classe... diversifier
- Évaluer les compétences et suivre les acquis des élèves.
- Intégrer les usages du numérique dans la classe
- Éduquer aux valeurs de la république

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

- Partager connaissances et évolutions du cadre législatif et réglementaire
- Renforcer l'usage des outils de communication et de collaboration (ENT)
- Développer et approfondir des compétences mal maîtrisées

RENOVATION DES DIPLOMES

- Apporter des compétences dans des domaines nouveaux
- Remise à niveau professionnelle
- Accompagnement des réformes structurelles

LE PILOTAGE PEDAGOGIQUE PAR LA FORMATION DE FORMATEURS, LES GROUPES RESSOURCES ET LES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

- Créer un vivier de formateurs
- Produire des ressources
- Construire l'action de formation à partir du référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation

FORMATION DIPLOMANTES ET QUALifiantES

- Préparer aux concours
- Former et recycler les formateurs PSC1, SST, PRAP
- CAPA-SH et 2 CA-SH

Annexe 9 : Taxonomie de Bloom /Des repères pour la description de l'objectif

